



Urgent communiqué CE

Rapport économique : 4000 suppressions de postes confirmées !

"Le 28 juin 2018, s'est tenu un Comité d'établissement (CE) avec un seul point à l'ordre du jour : l'analyse de la situation économique et financière 2017 et budget 2018 de l'établissement pôle emploi IDF.

Lors du CE précédent, en mai 2018, la direction avait présenté aux élus un rapport financier de l'établissement Pôle Emploi IDF, que la CGT considérait insuffisant puisqu'un certain nombre d'éléments chiffrés étaient absents et qu'aucune analyse réelle de la situation économique n'était faite.

Sur demande de la CGT, une expertise a été votée à l'unanimité des élus du CE afin d'obtenir plus de détails sur l'utilisation du budget par la direction.

Ce rapport met ainsi en évidence plusieurs points importants sur le sort réservé à nos emplois et nos missions.

Les 4000 suppressions de postes annoncées par Mme Pénicaud sont d'ores et déjà lisibles dans les comptes 2018 de Pôle Emploi IDF.

Il apparaît que la région IDF sera la plus impactée par ces suppressions avec une projection d'au moins 812 équivalents temps plein travaillé supprimés (ETPT), ce qui représente en réalité un chiffre bien plus élevé d'agents qui disparaîtrait.

Le rythme des baisses d'effectifs depuis 2016 est actuellement 2 fois supérieur en IDF que dans les autres régions. On doit s'attendre à une accélération rapide et brutale de ces baisses d'effectifs.

Les méthodes déjà en œuvre de l'établissement pour diminuer les effectifs sont connues :

- Non remplacement des départs et des absences ;
- Diminution et non renouvellement des CDD, au profit des contrats de services civiques ;
- Organisation volontaire de vacances de postes (postes diffusés dans la B.D.E et non pourvus pendant plusieurs mois malgré les candidatures,...) ;
- Durcissement des conditions de travail afin de favoriser les départs volontaires.

Toutefois, de l'aveu de la direction elle-même, cette façon de procéder ne suffira plus pour atteindre l'objectif de suppressions de postes imposé par le gouvernement.

La brutalité de la DR en matière de gestion du personnel va donc encore se durcir comme lors de la tentative d'imposer, en février 2018 la fameuse note RH sur les absences injustifiées et les procédures iniques que la DR avait unilatéralement décidé de mettre en place.

Un recours à la sous-traitance toujours plus important et extrêmement coûteux pour l'établissement Pôle Emploi.

Les dépenses destinées aux prestations sous-traitées ont augmentées de 31 millions d'Euros en 2017. Ce montant représente 476 ETPT soit plus de 500 agents supplémentaires. Ces 500 agents pourraient être embauchés pour rendre un service de

bien meilleure qualité et nous permettre de remplir correctement nos missions de service public.

Par ailleurs il faut rappeler que ce recours à des prestataires qui rendent un service que l'on peut qualifier de "médiocre", génère une augmentation importante de la charge de travail en agence. Il ne s'agit pas seulement de quantité traitée, mais aussi de la qualité du service rendu aux usagers.

Malgré ce bilan plus que négatif, la direction campe sur ses positions et affirme préférer payer très cher des prestataires, dont elle pourrait se débarrasser du jour au lendemain, plutôt que d'embaucher des agents, car la plupart de ces missions sont vouées à complètement disparaître.

La CGT constate que ce rapport financier met en exergue la mainmise de plus en plus dure et prégnante de l'État et du gouvernement sur pôle emploi, lui imposant des restrictions budgétaires drastiques et exigeant ouvertement une diminution importante et rapide des effectifs.

Cette accélération a été rendue possible notamment par la réforme de l'assurance-chômage et appuyée par l'application des lois de finance (LF) et projet de loi de finance de la sécurité sociale (PLFSS).

La CGT mettra rapidement à disposition des agents une analyse plus fine et chiffrée des éléments de l'expertise du rapport sur le bilan financier de l'établissement.

Paris, le 10 juillet 2018

Vos élus & représentant CGT au Comité d'Établissement :

Francine ROYON : francine.royon@pole-emploi.fr / 06 68 80 94 09

Nadège HABTI EL IDRISSI nadegehabticgt@gmail.com / 06 61 74 87 85

Sabine SOUVERVILLE sabinesouverville@gmail.com / 06 08 25 27 56



Bulletin d'Adhésion à la CGT Pôle emploi Île de France

Nom : Prénom :

Adresse :

Établissement, Site, Service, Unité :

Tél. :

E-Mail :@

À remettre au militant de la CGT de votre choix ou à adresser à:

syndicat.cgt-idf@pole-emploi.fr